

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/Lutte-contre-les-separatismes-et-si-on-cultivait-la-mixite-sociale-a-l-ecole>



école & société

Lutte contre les séparatismes : et si on cultivait la mixité sociale à l'école ?

- Laïcité -

Date de mise en ligne : lundi 5 octobre 2020

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Dans son allocution du 2 octobre, le président de la République a annoncé une série de mesures visant à mettre en oeuvre la lutte contre les séparatismes, et notamment le séparatisme islamiste. Ainsi, différentes mesures portant sur l'École ont été envisagées.

Instruction à domicile

Elle serait drastiquement réduite, sauf exception de santé notamment. Pour le SE-Unsa, cette disposition est susceptible de protéger un grand nombre d'enfants instruits en deçà des standards éducatifs, d'autant que l'administration de l'Éducation nationale manque actuellement cruellement de moyens pour mettre en oeuvre la totalité des contrôles réglementaires.

Cette mesure, dont la constitutionnalité et la conformité au droit européen restent à démontrer au regard du principe de liberté d'enseignement, devra, pour ne pas en rester à un effet d'annonce, être assortie d'un correctif au projet de loi de finances 2021. En effet, celui-ci ne prévoit actuellement pas d'augmentation de postes d'enseignants et de personnels éducatifs pour accueillir les élèves concernés.

Contrôle des établissements privés hors contrat

Les établissements privés hors contrat seraient mieux contrôlés sur le plan des contenus d'apprentissage, ainsi que sur l'origine de leurs financements. Le SE-Unsa observe que les insuffisances de la *Loi Gatel* sont repérées. Ainsi, il est impératif que la présentation du projet pédagogique des établissements hors contrat ainsi que les certifications des personnels chargés de le mettre en oeuvre conditionnent leur ouverture. Cela vaut pour tous les établissements, religieux ou non, de manière à assurer plus de transparence sur les objectifs visés à l'égard des parents, et cela éviterait aux pouvoirs publics de se trouver face à des situations de fait-accompli.

Tous les séparatismes doivent être combattus

Bien qu'il soit nécessaire de s'attaquer à l'islamisme radical, il ne faudrait pas que ce *réveil républicain* annoncé par le président de la République ne s'opère à l'encontre que d'une seule religion, tout en prolongeant l'assoupissement et le laisser-faire vis-à-vis d'autres.

Comment comprendre, dans le contexte actuel, que la loi du 15 mars 2004 interdisant les signes religieux aux élèves ne soit pas étendue aux établissements d'enseignement privé sous-contrat, qui sont à 96 % catholiques ? En effet, le « caractère propre » de ces établissements constitue aujourd'hui un obstacle à la neutralité religieuse des élèves à l'école.

Comment comprendre les regrets quant à la mixité sociale perdue, tout en continuant de la laisser prospérer sans contraintes, notamment à l'École avec le financement public des établissements d'enseignement privé, dont le coût global et service rendu à la Nation n'ont jamais évalués ? La demande formulée par le Comité national d'action laïque (Cnal) auprès de la Cour des Comptes en janvier 2020 est restée dans effet. ([En savoir plus sur cette demande](#))

Et la formation ?

Comment prétendre réaffirmer le principe de laïcité à l'École sans y former les personnels ? En 2018, une enquête Ifop pour le Cnal a montré que 74 % des professeurs de l'enseignement public n'avaient pas bénéficié de formation au principe de laïcité et 94 % n'avaient pas eu de formation continue ([Lire les résultats du sondage](#)). Il faudra beaucoup d'énergie et des moyens significatifs pour rattraper ce retard de formation.

L'avis du SE-Unsa

Pour le SE-Unsa, il est nécessaire de s'opposer, par la loi, à la formation d'enclaves sectaires, idéologiques, identitaire et religieuses qui par leur action et leur emprise sont un obstacle, et parfois même une menace pour la vie en société.

Pour le SE-Unsa, aucun élève foulant notre sol ne doit être soustrait aux principes républicains et au premier rang desquels, la laïcité. Pour lutter efficacement contre les séparatismes, il faudra réunir des jeunes trop souvent cloisonnées en fonction du lieu d'habitation, du rang social, ou de la religion. Il faudra un courage politique inédit pour résorber les enclaves d'entre-soi scolaires qui bénéficient à la frange la plus favorisée de la population, et relancer ainsi une démocratisation scolaire qui marque le pas dans notre pays.